



acfos

action connaissance  
formation pour la surdit 

# Formations professionnelles

# 2023

**Qualiopi**  
processus certifi 

■ ■ R PUBLIQUE FRAN AISE

La certification de qualit  a  t  d livr e au titre  
de la cat gorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATIONS**

## Informations pratiques

**ADHÉSION** : Les formations professionnelles Acfos sont réservées aux adhérents (Conditions d'adhésion et bulletin en fin de catalogue).

**PRÉ-REQUIS** : Professionnels en exercice - Connaissance minimum de la surdité pré-linguale.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS** : par courrier, formulaire site Internet ou mail (voir en fin de catalogue). En fonction des places disponibles, l'inscription est possible jusqu'à 48h avant le début de la formation.

**PARTICIPANTS** : Le nombre des participants est limité de 15 à 25 personnes maximum selon les formations.

**ANNULATION** : Acfos se réserve le droit d'annuler les formations 1 mois avant leur date prévue en deçà du nombre minimum de personnes inscrites nécessaires à chaque formation. Les personnes inscrites seront informées par courrier et remboursées de leurs frais d'inscription.

En cas d'annulation d'un(e) participant(e) 1 mois avant le début de la formation, seuls les frais de gestion du dossier resteront dus à Acfos, soit 50 €. Le règlement des inscriptions doit impérativement intervenir avant le début de la formation, sauf en cas de signature d'une convention de formation continue. En cas d'annulation d'un(e) participant(e) moins d'un mois avant le début de la formation, la totalité des frais d'inscriptions restera due à Acfos.

**RESTAURATION** : Les repas ne sont pas inclus dans la formation et sont à la charge des participants.

**ACCESSIBILITÉ** : Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir pour que nous puissions la réserver. En raison du nombre limité de participants (25 pers. maximum), la vélotypie, l'interprétation en LSF ou le codage ne sont pas assurés par Acfos.

**LIEU** : les formations auront toutes lieu à Paris. L'adresse exacte de chaque formation sera communiquée au moment de l'inscription.

**AGRÉMENTS** : certaines formations Acfos sont susceptibles d'être prises en charge par le FIF-PL ou l'OGDPC. Nous contacter directement pour chaque formation.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION** : tour de table en fin de formation ; Questionnaire d'évaluation des connaissances ; Questionnaire de satisfaction

## Inscriptions

ACFOS 49 Bd Pasteur 75015 Paris

Tél. 06 20 78 10 96 - @ : [inscriptions@acfos.org](mailto:inscriptions@acfos.org) - Site : [www.acfos.org](http://www.acfos.org)

## FP1

## Education précoce : suivi orthophonique de l'enfant sourd avant 3 ans

**OBJECTIFS** : Examiner les notions théoriques indispensables concernant la surdité de l'enfant (diagnostic et degré de surdité, développement de l'enfant entendant de 0 à 3 ans, éducation de l'enfant sourd). Définir ensuite les objectifs et les contenus de l'éducation précoce.

**CONTENU** : Avec le dépistage de la surdité à J+2, l'éducation précoce est un enjeu primordial. A partir de quelques rappels théoriques (diagnostic et degré de surdité, développement de l'enfant entendant de 0 à 3 ans, éducation de l'enfant sourd), les objectifs et les contenus de l'éducation précoce seront définis :

- ◆ Les outils de communication ;
- ◆ Les aides auditives, la place privilégiée de l'implant cochléaire ; L'éducation auditive;
- ◆ Le projet éducatif du jeune enfant sourd et l'adaptation nécessaire à l'accueil d'enfants de moins de 1 an ;
- ◆ L'accompagnement parental : un savoir faire de l'orthophoniste au quotidien. La place et le rôle d'une équipe pluridisciplinaire dans le suivi de l'enfant et de sa famille seront également abordés.

**MÉTHODES MOBILISÉES** : Exposés théoriques, Analyse des pratiques (vidéo), Ateliers

**TYPE DE FORMATION** : Action de formation

### INTERVENANTES :

- ◆ Catherine COTTE, Orthophoniste et Directrice, CODALI, Paris
- ◆ Agnès RUSTERHOLTZ, Orthophoniste et Chef de service, CODALI, Paris
- ◆ Blandine de SENNEVILLE, Orthophoniste, CODALI, Paris
- ◆ Joy WIELART, Psychologue, CODALI, Paris

### INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

**Dates** : Lundi 09 et mardi 10 janvier 2023 - Durée : 2 jours - 12h

**Lieu** : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris

**Tarif** : 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

**Public** : Orthophonistes - Professionnels de la surdité

**Pré-requis** : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale - Nbre minimum de participants : 15

## FP2

# La co-construction du langage avec le jeune enfant sourd

Quelles balises théoriques et pratiques à l'heure d'une technologie de pointe ?

**OBJECTIFS** : Comprendre et cerner son rôle en tant que professionnel ainsi que celui des parents dans le projet de développement d'une ou plusieurs langues parlées. Comprendre quels sont les leviers du développement linguistique de tout enfant et les adaptations qui en découlent pour offrir un environnement linguistique optimal aux enfants sourds.

**CONTENU** : Le contexte de l'éducation et de la rééducation de l'enfant sourd a considérablement changé au cours de ces 20 dernières années. Les avancées technologiques, la précocité de la prise en charge, les méthodes visuelles de communication sont autant de leviers qui contribuent au développement d'une ou plusieurs langues parlées par les enfants atteints de déficience auditive. Cependant, l'expérience montre que le sort de tous les enfants sourds ne semble pas pour autant réglé et ce même en l'absence de handicap associé. La formation prendra l'orientation de la prévention des troubles linguistiques secondaires à la déficience auditive et soulignera les points d'attention à avoir dès l'éducation précoce. Elle s'articulera autour de deux axes principaux :

1. "Savoir penser" **1.1** - Nos ressources techniques à l'heure actuelle / **1.2** - Développement du langage chez l'enfant sourd : quel modèle théorique utile à l'enfant atteint de déficience auditive ? /

**1.3** - Les méthodes visuelles à l'ère des enfants sourds qui "entendent" / **1.4** - Les enfants sourds à l'heure actuelle : qui sont-ils ? / **1.5** - Notre cerveau est "social" : apport des neurosciences - 2. "Savoir observer" **2.1** : Apports de l'approche Hanen / **2.2** : Apprivoiser le jeune enfant à nous regarder / **2.3** : Le portage linguistique : ingrédients et quelles compétences requises ?

**MÉTHODES MOBILISÉES** : Exposés théoriques, réflexions et échanges des expériences de chacun à partir de sa propre pratique, illustrations de certaines notions par vidéo.

**TYPE DE FORMATION** : Action de formation

**INTERVENANTE** : **Catherine HAGE**, Logopède au centre Comprendre et Parler (Bruxelles), Dr en Sciences Psychologiques (ULB) et thérapeute en Psychologie Corporelle Intégrative

**INFORMATIONS PRATIQUES** (formation réservée aux adhérents)

**Dates** : mercredi 8 et jeudi 9 mars 2023 - Durée : 2 jours - 12h

**Lieu** : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris - Tarif :450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

**Public** : Orthophonistes - Autres professionnels de la surdité - **Pré-requis** : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale - Nbre minimum de participants : 15

## FP3

## La collaboration orthophoniste-audioprothésiste au service de l'optimisation du réglage prothétique

### OBJECTIFS :

- ◆ Détailler les multiples possibilités d'ajustement du traitement des sons de parole et du bruit par l'appareillage et par l'implant.
- ◆ Connaître les modalités d'évaluation orthophonique des performances auditives.
- ◆ Savoir analyser les éléments spécifiques dont dispose l'orthophoniste à l'issue de son bilan des performances auditives pour en extrapoler des données pertinentes permettant l'optimisation du réglage

### CONTENU :

Exposés théoriques :

- ◆ Description des paramètres ajustables dans les implants et les prothèses
- ◆ Description des logiciels d'interface
- ◆ Présentation du Protocole d'Evaluation des Performances Auditives-IRPA de Ronchin

Ateliers interactifs ; Etudes de cas :

- ◆ Analyse de vidéos
- ◆ Interprétations de profil

**MÉTHODES MOBILISÉES** : Exposés théoriques – Examens de cas cliniques - démonstrations - Vidéos : *le stagiaire doit disposer d'un PC équipé d'un logiciel de lecture de vidéos, d'Acrobat Reader, de Powerpoint 2010 (ou d'une version ultérieure) et d'écouteurs.*

**TYPE DE FORMATION** : Action de formation

### INTERVENANTS :

- ◆ **Jérôme ANDRE**, Orthophoniste, Ronchin
- ◆ **Christian RENARD**, Audioprothésiste, Lille

**INFORMATIONS PRATIQUES** (formation réservée aux adhérents)

**Dates** : Lundi 12 et mardi 13 juin 2023 - **Durée** : 2 jours - 12h

**Lieu** : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute, 75018 Paris

**Tarif** :450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI - **Public** : Audioprothésistes - Orthophonistes - ORL - Autres professionnels de la surdité - **Pré-requis** : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale -Nbre minimum de participants : 15

## FP4

# Utilisation des techniques d'atelier d'écriture avec les enfants et adolescents sourds

### OBJECTIFS :

- ◆ Analyser les difficultés spécifiques rencontrées dans l'acquisition du langage écrit par les enfants et adolescents sourds.
- ◆ Maîtriser les différentes approches permettant d'améliorer leur accès au langage écrit.

### CONTENU :

- ◆ Présentation de jeux d'écriture, mise en situation des participants pour l'écriture en groupe ou en individuel et leur permettre de s'approprier les jeux proposés.
- ◆ Analyse de l'intérêt et du but de ces jeux d'écriture.
- ◆ Lien des consignes d'écriture avec l'acquisition des structures grammaticales et syntaxiques, leur apport dans la représentation mentale et l'imaginaire ainsi que dans la perception du récit.
- ◆ Présentation de travaux réalisés en atelier d'écriture avec des groupes d'enfants sourds ou de jeunes adultes sourds ainsi que des jeux d'écriture réalisés en individuel.
- ◆ Donner de nombreux exemples de propositions d'écriture à utiliser dans le suivi des jeunes sourds.

**MÉTHODES MOBILISÉES** : Exposés théoriques - Exercices pratiques - Discussions - Vidéos

**TYPE DE FORMATION** : Action de formation

### INTERVENANTE :

◆ **Brigitte Cabrolié-AUBONNET**, Orthophoniste et Écrivaine,  
Rueil-Malmaison

**INFORMATIONS PRATIQUES** (formation réservée aux adhérents)

**Dates** : Lundi 18 et mardi 19 septembre 2023 - Durée : 2 jours - 12h

**Lieu** : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris

**Tarif** : 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

**Public** : Orthophonistes - Autres professionnels de la surdité

**Pré-requis** : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale - Nbre minimum de participants : 10

## FP5

# Techniques de création d'ateliers sensoriels pour adolescents (ou jeunes) porteurs de surdicécité

### OBJECTIFS :

- ◆ Analyser les difficultés spécifiques rencontrées par les jeunes porteurs de surdicécité dans l'acquisition du langage écrit ;
- ◆ Définir la surdicécité secondaire, en particulier le syndrome de Usher ;
- ◆ Comprendre les répercussions de la perte visuelle progressive sur la vie de tous les jours ;
- ◆ Acquérir les outils et la posture pour la conduite des ateliers sensoriels surdicécité.

### CONTENU :

I. Apports théoriques surdicécité et sensorialité

II. Mises en situations concrètes sous lunettes de simulation et bandeaux

III. Création de l'atelier et principes fondamentaux

IV. Rééducations spécifiques à la basse vision

V. Ateliers interactifs :

◆ Transposition de techniques rééducatives individuelles à l'accompagnement ludique en groupe de l'atelier sensoriel surdicécité

◆ Contournement de jeux et d'objets pour l'atelier sensoriel surdicécité

VI. Progression de l'atelier sensoriel surdicécité et vidéos

**MÉTHODES MOBILISÉES** : - Exposés théoriques ; Ateliers interactifs ; Mises en situations concrètes ; Vidéos

**TYPE DE FORMATION** : Action de formation

### INTERVENANTE :

◆ **Elodie THIERCELIN**, Enseignante spécialisée, IJS Bourg la Reine

**INFORMATIONS PRATIQUES** (formation réservée aux adhérents)

**Dates** : mercredi 20 et jeudi 21 sept 2023 - Durée : 2 jours - 12h

**Lieu** : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris

**Tarif** : 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

**Public** : Orthophonistes - Autres professionnels de la surdit 

**Pr -requis** : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdit  pr -linguale - Nbre minimum de participants : 10

## FP6

# Education auditive-verbale du bébé et de l'enfant porteur d'une déficience auditive

### OBJECTIFS :

Dans le cadre d'une prise en soins à visée oraliste :

- Savoir élaborer un programme progressif visant à développer les compétences auditives du très jeune enfant : de la détection à la compréhension
- S'approprier des outils spécifiques pour développer précocement le système phonologique et le langage chez le très jeune enfant sourd.

**CONTENU :** Après un bref rappel des données théoriques actuelles sur la surdité et la réhabilitation auditive, nous développerons un protocole progressif détaillé d'éducation auditive en présentant les outils et matériels spécifiques et en illustrant les étapes de la prise en soin à travers de nombreuses vidéos.

**MÉTHODES MOBILISÉES :** Apports théoriques, cas pratiques, illustrations par vidéos/photos, présentation d'outils, réflexions et analyse des pratiques

**TYPE DE FORMATION :** Action de formation

**INTERVENANTE :** Mélanie BOYER et Stéphanie REINQUIN, Orthophonistes

**INFORMATIONS PRATIQUES** (formation réservée aux adhérents)

**Dates :** mardi 03 et mercredi 04 octobre 2023

**Durée :** 2 jours - 12h

**Lieu :** Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute, 75018 Paris

**Tarif :** 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

**Public :** Orthophonistes

**Pré-requis :** professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale

Nbre minimum de participants : 15



## FP7

## L'apprentissage de la musique auprès des enfants sourds et ses effets sur la perception musicale

### OBJECTIFS :

En lien avec les découvertes des neurosciences, analyser l'impact et les effets de la musique chez le tout-petit normo entendant. Comprendre les implications de musique chez l'enfant sourd et proposer des outils pédagogiques adaptés.

### CONTENU :

La musique chez les sujets entendants en lien avec les neurosciences : bases neuronales de la musique, la danse, le chant - Utilisation de la musique chez le tout-petit - Exposition précoce à la musique et développement cérébral - Comment utiliser la musique en maternelles ? - Développement cérébral et reconnaissance des visages. - Différences traitement central et information musicale entre des musiciens versus non musiciens - Musique : le son dans tous ses états (mesures prophylactiques).

Applications à l'enfant sourd : Surdité et traitement central de l'information sonore - Cas cliniques enfant sourd et musique, enfant sourd et danse, enfant sourd et chant (films) - Les outils nécessaires (échanges pratiques avec les stagiaires) - Interactions musique / autres disciplines (orthophonie, psychomotricité...) ; les bases neurales.

**MÉTHODES MOBILISÉES** : Exposés théoriques - Exercices pratiques - Discussions - Vidéos

**TYPE DE FORMATION** : Action de formation

### INTERVENANTS :

♦ **Sandrine PERRAUDEAU**, Enseignante spécialisée, Musicologue, CEOP, Paris

**INFORMATIONS PRATIQUES** (formation réservée aux adhérents)

**Dates** prévisionnelles : Jeudi 05 et vendredi 06 octobre 2023

**Durée** : 2 jours - 12h

**Lieu** : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute, 75018 Paris

**Tarif** : 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

**Public** : Orthophonistes - Autres professionnels de la surdité

**Pré-requis** : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale - Nbre minimum de participants : 15

## FP8

# Raisonnement logique chez l'enfant sourd avec ou sans handicaps associés

**OBJECTIFS** : ♦ Cerner comment le manque de construction logique d'un enfant sourd avec ou sans HA impacte ses apprentissages tout au long de sa vie.

♦ Développer ses connaissances et son savoir-faire sur des outils possibles pour accompagner au mieux l'enfant sourd dans la construction de sa pensée et de son identité.

**CONTENU** : L'enfant sourd avec ou sans handicap associé est un être pensant dès le début de sa vie. Le raisonnement logique, qui est au coeur de l'apprentissage du petit enfant, le guidera toute sa vie. Il est alors primordial de savoir repérer dès le plus jeune âge les stades de développement logique permettant d'ajuster au mieux notre accompagnement. De même, chez l'enfant sourd avec handicap associé, parfois sans langage, le raisonnement logique est également un pilier de la mise en place d'une communication efficace et représente un réel enjeu pour ces enfants. Il nous faut alors identifier les outils et techniques utilisables au quotidien pour développer cette communication en lien avec leur construction de pensée. Lors de cette formation, nous nous poserons alors la question de la construction de pensée chez l'enfant sourd avec ou sans HA. Comment associe-t-il sa pensée à son langage ? Quant à l'enfant sourd sans langage avec troubles associés, comment lui permettre d'accéder à une communication efficace ? Cette formation se déroulera en 2 jours afin de : 1) Développer nos connaissances sur le raisonnement logique et sur le handicap associé ; 2) Approfondir ces connaissances théorico-pratiques par la présentation d'outils et de techniques permettant de structurer la pensée et la communication.

**MÉTHODES MOBILISÉES** : Apports théoriques, cas pratiques, illustrations par vidéos/photos, présentation d'outils, réflexions et analyse des pratiques

**TYPE DE FORMATION** : Action de formation

**INTERVENANTE** : **Adeline LOBITO-FRESCO**, Orthophoniste en libéral et à l'IRJS de St Jean de la Ruelle, DU d'Audiophonologie de l'enfant, Formation Cogi'act

**INFORMATIONS PRATIQUES** (formation réservée aux adhérents)

**Dates** : : jeudi 16 et vendredi 17 novembre 2023 - **Durée** : 2 jours - 12h - **Lieu** : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute, 75018 Paris - **Tarif** : 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI - **Public** : Orthophonistes - Autres professionnels de la surdit  - **Pr -requis** : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdit  pr -linguale - Nbre minimum de participants : 15



## Bulletin d'inscription

Nom/Prénom \_\_\_\_\_  
Structure \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_ @ Etablissement \_\_\_\_\_  
@ Participant \_\_\_\_\_

Je m'inscris à : (Adhésion 2023 à ACFOS obligatoire)

- FP1 -23 : Education précoce : suivi orthophonique de l'enfant sourd avant 3 ans - 09 et 10 janvier 2023 - 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- FP2-23 : La co-construction du langage avec le jeune enfant sourd - 08 et 09 mars 2023 - 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- FP3-23 : La collaboration orthophoniste-audioprothésiste, au service de l'optimisation du réglage prothétique – 12 et 13 juin 2023 - 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- FP4-23 : Ateliers d'écriture avec les enfants et adolescents sourds - 18 et 19 septembre 2023 - 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- FP5-23 : Techniques de création d'ateliers sensoriels pour adolescents (ou jeunes) porteurs de surdicécité - 20 et 21 septembre 2023 - 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- FP6-23 : Education auditivo-verbale du bébé et de l'enfant porteur d'une déficience auditive - 03 et 04 octobre 2023 - 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- FP7-23 : L'apprentissage de la musique auprès des enfants sourds et ses effets sur la perception musicale – Jeudi 05 et vendredi 06 octobre 2023 - 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI
- FP8-23 : Raisonnement logique chez l'enfant sourd avec ou sans handicaps associés – jeudi 16 et vendredi 17 novembre 2023 - 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Je souhaite recevoir :

Une facture acquittée  Une convention de formation

Règlement :

Par chèque à l'ordre d'Acfos  Par virement bancaire

Après service (si convention de formation continue)

## Bulletin d'adhésion Acfos 2023

Nom/Prénom \_\_\_\_\_  
Structure \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_  
Mail Professionnel \_\_\_\_\_  
Mail Personnel \_\_\_\_\_

Adhésion personne physique 30 €.

Accès aux formations professionnelles d'Acfos /- Tarifs préférentiels pour le colloque annuel /- Participation et vote aux AG

Adhésion personne Morale 120 €.

Accès aux formations professionnelles Acfos pour l'ensemble des membres de la structure / Tarifs préférentiels pour le colloque annuel pour l'ensemble des membres de la structure /Participation et vote aux AG (1 voix)

Merci tout particulièrement à celles et ceux qui auront la possibilité d'ajouter un don, qui sera toujours le bienvenu ! Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal.

J'ajoute un don de \_\_\_\_\_ €.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts:

<https://www.acfos.org/wp-content/uploads/Statuts-Acfos-sign%C3%A9s.pdf> et déclare vouloir adhérer à l'association ACFOS.

Dr Sandrine MARLIN, Présidente

L'adhérent(e)

Pour la présidente - C. Coppin, Coordinatrice



**ACFOS**

49 Bd Pasteur 75015 Paris

T. 06 20 78 10 96 - inscriptions@acfos.org - www.acfos.org



acfos

action connaissance  
formation pour la surdit 